



Masques incolores

Cat. II

EN 166 EN 170



Protection contre les risques mécaniques, chimiques et les poussières.



- optique classe 1
- oculaire en polycarbonate incolore, résistant aux impacts lancés à 120 m/s et aux températures extrêmes
- corps du masque en PVC flexible incolore, avec orifices d'aérations
- élastique de serrage ajustable
- pont 51 mm
- souples, aérés, adaptables aux contours du visage
- permet le port de lunettes correctives
- poids 60 g
- emballage individuel, carton de 10 masques

référence

Prix HT

PR1510 Masques incolores, les 10

Lunettes-masque panoramique

Cat. II

EN 166 EN 170



Visites d'usines.



- oculaires en polycarbonate incolore
- monture en PVC souple et bandeau réglable
- ventilation indirecte
- poids 79 g

référence

Prix HT

EP1533 Lunettes-masque

Masques incolores 4 aérateurs

Cat. II

EN 166 EN 170



Protection contre les risques mécaniques, chimiques et les poussières.



- oculaire en polycarbonate incolore
- monture en PVC souple
- élastique de maintien réglable
- 4 aérateurs anti-poussière et anti-projection réglables
- souples
- emballage individuel, par boîte de 20 masques

référence

Prix HT

PR1520 Masques incolores 4 aérateurs, les 20

Masque anti-projections cryogéniques -196°C

Cat. II

EN 166



- classe optique 1
- oculaire en polycarbonate incolore
- masque de protection contre les projections de gaz liquides et d'azote liquide, les UV et la buée
- confortable et ergonomique
- ventilation indirecte
- champ de vision panoramique
- compatible avec des lunettes de vue
- large bandeau réglable, fermeture grâce à un scratch

référence

Prix HT

CK1285 Masque cryogénique

Lunettes haute protection

Cat. II

EN 166 EN 170



- oculaires en polycarbonate HVI (haute vitesse d'impact)
- monture en polycarbonate protections sus et sous-orbitales incluses
- branches en nylon noires réglables en longueur et en inclinaison
- lunettes indécharrassables
- compatibles avec port de lunettes correctrices
- poids : 29 g

référence

Prix HT

EP1615 Lunettes haute protection

Sur-lunettes économiques

Cat. II

EN 166



- large oculaire panoramique en polycarbonate monobloc
- conception inédite : un espace est maintenu entre la sur-lunette et les lunettes de vue pour éviter toute détérioration
- branches protectrices extra-larges ventilées
- protection UV : 99,5% jusqu'à 380 nm

référence

Prix HT

EP1130 Sur-lunettes économiques

i

Les normes

- EN 165** décrit le vocabulaire de la protection oculaire
- EN 166** réglemente les protections des yeux contre les différents risques de dommages de l'oeil ou de la vision, à l'exception des rayonnements d'origine nucléaire, des rayons X, des émissions laser et des rayonnements infrarouges (IR)
- EN 167** définit les méthodes d'essais optiques
- EN 168** définit les méthodes d'essais autres qu'optiques
- EN 170** réglemente les filtres pour les rayons ultraviolets (UV) et définit les échelons. Les rayons ultraviolets sont la partie du spectre invisible inférieur à 380 nm, ils peuvent provoquer des conjonctivites
- EN 171** réglemente les filtres pour les rayons infrarouge (IR) et définit les échelons. Les rayons infrarouge sont la partie du spectre invisible compris entre 780 et 2000 nm. Ils peuvent provoquer la cataracte
- EN 172** réglemente les filtres pour les rayons solaires pour un usage industriel et définit les échelons
- EN 1836** réglemente les filtres pour les rayons solaires pour un usage général et définit les échelons

Les traitements



⚠

Dangers pour l'œil ou la vision :

- chocs,
- projections de particules solides,
- poussières,
- projections de liquide, de substances corrosives, de solvants ou d'autres solutions dangereuses,
- rayonnements, ultraviolets (UV), infrarouges (IR), laser ou lumière bleue
- froid, chaleur, feu ou projections de liquide en fusion.

i

Protections oculaires :

- **Les lunettes à branches** : protection contre les projections frontales de particules et les rayonnements. Les montures, sont plus robustes que sur des lunettes ordinaires.
- **Les lunettes-masques** : protection des yeux et de la zone autour des yeux, contre les projections frontales et latérales de solides et de liquides.
- **Les masques faciaux, visières et écrans faciaux** : protection de la totalité du visage contre les projections de solides, poussières, produits chimiques. Ils se composent d'un système de fixation ajustable, souvent un bandeau, un serre-tête ou un casque, et d'un écran facial. Ils peuvent être combinés avec un casque anti-heurt et/ou un masque respiratoire.

i

Le matériau des oculaires :

Acétate	Polycarbonate
résiste aux projections de liquides et de produits chimiques.	résiste aux chocs et aux particules solides.



marquage optique :
5 1,2 XX 1 BT CE

marquage de la monture :
XX EN166 A 3,4 CE 00xx

